

toutes les mains avant longtemps. Et ce sera pour tous un avantage très réel et très pratique.

Tout ce qui regarde la bénédiction de l'eau et les *asperges*, les saluts du saint Sacrement et les Quarante-Heures, les diverses bénédictions d'objets sacrés (chapelets ou scapulaires), les prières du *Triduum eucharistique*, le *Te Deum*, les amendes honorables, les litanies de la sainte Vierge ou de saint Joseph ou des saints, les louanges au saint Sacrement et les prières après la messe basse, et beaucoup d'autres formules de prières et d'oraisons, qu'on a l'occasion d'avoir à réciter souvent, se trouvent là, dans un ordre très méthodique, et il y en a, comme cela, quarante-cinq pages.

Le petit volume est sur beau papier et solidement relié.

C'est le temps de remplacer, et fort avantageusement, tous les vieux cartons qui traînent dans nos sacristies. Avec la permission de Mgr l'administrateur nous recommandons ce recueil à tous nos confrères, pour les paroisses et les communautés.

Le recueil de prières et d'oraisons se vend \$3.00 l'exemplaire. On peut s'adresser à l'auteur, l'abbé Aubertin, au presbytère de Maisonneuve, ou encore au portier de l'archevêché (Théodore).  
E.-J. A.

---

## COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

---

### PRIERES ENRICHIES D'INDULGENCE

Lorsqu'on récite certaines prières enrichies d'indulgence, comme des oraisons jaculatoires, peut-on se contenter de les réciter mentalement, ou doit-on, sous peine de perdre les indulgences, les réciter verbalement ?

Comme l'Eglise est une société visible, elle ne prescrit que des actes visibles. Aussi, lorsqu'elle accorde quelque indulgence à une formule de prière, fût-elle très courte, il est enten-